



Nouvelles de PARCC Afrique de l'Ouest

La lettre d'information du projet "Aires Protégées Résilientes au Changement Climatique (PARCC)" fournit des informations sur les dernières activités et les résultats du projet et autres initiatives liées au projet.

Cette lettre d'information est élaborée grâce à l'appui financier du FEM (à travers le PNUE) et ne reflète pas nécessairement son point de vue ou les points de vue des organisations qui y ont contribué.

Numéro 3 – Juillet 2013



Dans ce numéro :

Tester de nouvelles questions du METT en Gambie	1
Le projet PARCC participe à la revue des projets biodiversité du PSAO du FEM	3
Ateliers nationaux sur l'information climatique et la vulnérabilité des espèces	4
Analyse des lacunes des zones de résilience au changement climatique : étude préliminaire	5
Analyse et compréhension des liens existant entre le changement climatique, les aires protégées, et les communautés	6

Tester de nouvelles questions du METT en Gambie

Les impacts du changement climatique sont connus pour être divers et très répandus. Par conséquent, la gestion efficace des aires protégées (AP) doit également tenir compte des impacts du changement climatique et de la manière dont les AP pourraient s'adapter à ces impacts. L'efficacité de la gestion des aires

protégées peut être évaluée à l'aide d'outils différents. Parmi ceux-ci, l'Outil de Suivi de l'Efficacité de la Gestion (METT, *Management Effectiveness Tracking Tool*) est l'un des plus couramment utilisés. Dans le cadre du projet PARCC, l'actuel METT a été élargi à deux questions supplémentaires sur le changement climatique, chacune d'elles comportant quatre réponses possibles :

1. *La planification en matière de changement climatique* : Est-ce que l'aire protégée a été conçue pour prendre en compte les effets probables du changement climatique ?
 - 1.0: Le changement climatique n'a pas été pris en compte lors de la conception ou de la planification de l'AP, et aucune mesure n'a été prise pour remédier à ses impacts
 - 1.1: Le changement climatique n'a pas été pris en compte lors de la conception de l'AP, une certaine planification a été réalisée, mais aucune mesure n'a été prise pour remédier à ses impacts
 - 1.2: Le changement climatique n'a pas été pris en compte lors de la conception de l'AP, mais une

certaines planifications ont été réalisées et des actions ont été prises pour remédier à ses impacts

- 1.3: Le changement climatique a été pris en compte lors de la conception et / ou planification de l'AP et des actions sont mises en œuvre pour faire face à ses impacts

2. *L'adaptation au changement climatique* : L'aire protégée est-elle consciemment gérée pour s'adapter au changement climatique ?

- 2.0: Il n'y a pas eu d'efforts de prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la gestion
- 2.1: Une réflexion initiale a eu lieu sur les impacts probables du changement climatique, mais cela doit encore se traduire dans les plans de gestion
- 2.2: Des plans détaillés ont été établis sur la façon d'adapter la gestion aux changements climatiques prévus, mais ceux-ci n'ont pas encore été traduits en gestion active
- 2.3: Des plans détaillés ont été établis sur la façon d'adapter la gestion aux changements climatiques prévus, et ceux-ci sont déjà mis en œuvre

En plus de ce nouveau module sur le changement climatique, une question sur la gouvernance et les droits sur les ressources a également été incluse :

3. *Gouvernance et droits sur les ressources* : Est-ce que l'aire protégée tient compte des droits sur les ressources traditionnelles et coutumières ?

- 3.0: l'aire protégée n'a pas reconnu les droits sur les ressources traditionnelles et coutumières
- 3.1: l'aire protégée a reconnu mais pas soutenu les droits sur les ressources traditionnelles et coutumières
- 3.2: l'aire protégée a reconnu et a partiellement soutenu les droits sur les ressources traditionnelles et coutumières
- 3.3: l'aire protégée a reconnu et a pleinement soutenu les droits sur les ressources traditionnelles et coutumières

Au cours des mois de février et mars 2013, l'outil actualisé METT a été testé en Gambie comme pays pilote. Il y a huit aires protégées en Gambie : le Parc National de Niomi, le Parc National de Tanbi, le Parc National de Kiang West, le Parc National du Fleuve Gambie, la Réserve de Baobolong, la Réserve Naturelle d'Abuko, la Réserve d'oiseaux de Tanji et la Réserve communautaire de Bolong Fenyo. Toutes ces AP ont été visitées et l'outil METT a été appliqué en interviewant les gestionnaires et les membres du personnel des aires protégées respectives. Les personnes interrogées ont décidé conjointement

quel indicateur / option de réponse ils avaient choisis. Les données du METT ont été recueillies avec succès pour l'ensemble des huit AP en Gambie avec les résultats suivants :

En général, l'utilisation et les dommages sur les ressources biologiques au sein d'une AP représente la plus grande menace pour les AP de la Gambie. La deuxième menace la plus importante est celle du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes. L'érosion côtière constitue un sujet de préoccupation particulier pour six AP sur les huit.



Réserve d'oiseaux de Tanji, Gambie. © Kirstin Ulrichs

L'évaluation de l'efficacité de la gestion a été réalisée en attribuant une note comprise entre 0 et 3 pour chaque question (liée à quatre autres réponses, telles que décrites ci-dessus). Prenant en compte les nouvelles questions spécifiques relatives au changement climatique, le résultat final se présente comme suit pour chaque AP :

- Parc national de Niomi : 70,27%
- Parc National de Tanbi : 44,14%
- Parc National de Kiang West : 74,36%
- Parc National du fleuve Gambie : 71,57%
- Réserve de Baobolong : 67,54%
- Réserve Naturelle d'Abuko : 61,54%
- Réserve d'oiseaux de Tanji : 86,32%
- Réserve faunique communautaire de Bolong Fenyo : 67,52%

Concernant l'intégration du changement climatique dans la planification de leur gestion, toutes les AP hormis le Parc National du fleuve Gambie et la Réserve communautaire de Bolong Fenyo ont déjà inclus le changement climatique dans leurs plans de gestion.

En moyenne, les AP de la Gambie ont réalisé un score d'efficacité de gestion d'environ 68%. Cela montre que les AP en Gambie ont tendance à être bien gérées. La seule AP qui est encore à la traîne est la Réserve de Tanbi qui réalise un score de 44%. Cet écart s'explique principalement par des problèmes de financement importants. La Réserve d'oiseaux de Tanji a reçu le score le plus élevé, environ 86%.

Les gestionnaires d'aires protégées gambiennes ainsi que leur personnel sont très motivés pour améliorer leur gestion. Ils ont manifesté un grand intérêt pour tester le METT actualisé et pour l'utiliser plus tard afin de rendre compte des progrès de leur gestion des AP.

L'étude pilote en Gambie a donc montré que le METT actualisé est un outil précieux pour l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées. Cependant, il pourrait y avoir de légères améliorations concernant l'intelligibilité de quelques questions du METT. Après d'autres ajustements, l'objectif est d'obtenir un nouveau METT approuvé à un niveau supérieur, et d'encourager son utilisation à l'échelle mondiale.

La METT actualisé a également été testé au Togo dans deux aires protégées, Oti-Kéran et Oti-Mandouri. Les deux AP ont obtenu le score de «0» pour les deux questions supplémentaires sur le changement climatique, et un résultat final de 23,5% pour Oti-Kéran et 20,5% pour Oti-Mandouri. Cependant, étant donné que les deux aires protégées vont préparer leur plan de gestion, elles prévoient de prendre en compte à partir de maintenant le changement climatique dans leurs activités.

Le projet PARCC participe à la revue des projets Biodiversité du Programme Stratégique pour l'Afrique de l'Ouest (PSAO) du FEM

Le gestionnaire du projet PARCC et ceux des autres projets du FEM, ont participé, en mars 2013 à Ouagadougou (Burkina Faso), à une réunion régionale de revue des projets FEM de la composante biodiversité du Programme stratégique pour l'Afrique de l'ouest (PSAO). Cette

réunion a été organisée pour examiner les expériences de la mise en œuvre de cette composante. Elle a été convoquée par l'UICN PACO et était financée par la Banque mondiale à travers le projet du FEM / BM «*Accroître l'impact des bonnes pratiques en établissant des liens entre la réduction de la pauvreté et la conservation de la biodiversité*», mis en œuvre par le programme aires protégées de l'UICN PACO depuis 2011. Ce projet se focalise principalement sur le renforcement des capacités de gestion des AP en offrant des formations courtes ainsi qu'un Master en gestion des AP aux professionnels et autres intervenants clés d'Afrique de l'Ouest.



Fleuve Kéran, parc national d'Oti-Kéran, Togo © Bora Masumbuko

L'objectif du Programme PSAO-Biodiversité est la conservation de la biodiversité à grande échelle en Afrique de l'Ouest, tout en capitalisant sur les avantages socio-économiques de l'utilisation durable des ressources afin de soutenir la lutte contre la pauvreté et la croissance.

La réunion a rassemblé tous les coordonnateurs de projets (et autres personnes-ressources) des 20 projets financés dans le cadre de ce programme pour examiner les progrès réalisés, partager leurs expériences et tirer les leçons de la mise en œuvre des différents projets en Afrique de l'Ouest.

Le projet PARCC a présenté ses principales réalisations à ce jour, les travaux en cours, ainsi que les leçons apprises, en mettant l'accent sur les résultats suivants :

- la collecte de données nationales ;
- l'évaluation du risque d'extinction (liste rouge) et de la vulnérabilité au changement climatique des espèces de reptiles, poissons d'eau douce et mammifères en Afrique de l'Ouest ;



- un cadre méthodologique qui combine deux approches d'évaluation de la vulnérabilité des AP au changement climatique ;
- modules supplémentaires pour l'outil METT afin de prendre en compte les impacts possibles du changement climatique sur les AP ; et
- le développement et la mise à jour d'un site web et d'un portail de données pour le projet.

Le projet PARCC a également une forte composante de renforcement des capacités, qui répond directement à l'objectif du PSAO, et qui a fourni, depuis le début du projet, une formation sur : la modélisation du climat et l'utilisation ainsi que l'interprétation de l'information climatique pour la biodiversité, les évaluations de la vulnérabilité aux changements climatiques, les mesures d'adaptation aux impacts du changement climatique, et la vulnérabilité des espèces au changement climatique.

La nécessité de disposer de données et d'informations actualisées, pour une meilleure prise en compte de la conservation des zones critiques qui pourraient être affectées par le changement climatique, a été soulignée au cours des discussions. La question de la qualité et de la disponibilité des données figure parmi les questions sur lesquelles le projet PARCC se penche en collectant des données pertinentes et récentes sur le changement climatique, les aires protégées et la vulnérabilité des espèces.

Ateliers nationaux sur l'information climatique et la vulnérabilité des espèces

L'année dernière, des réunions régionales ont été organisées sur l'utilisation des données et des modèles climatiques (Freetown, Sierra Leone), et sur la vulnérabilité des espèces aux changements climatiques (Lomé, Togo). Ces ateliers ont été suivis par des rencontres nationales qui ont renforcé les capacités sur ces sujets. Les premiers ateliers nationaux ont ainsi été organisés dans les pays anglophones (Sierra Leone et Gambie) en avril 2013. Le principal objectif de ces ateliers était de renforcer les capacités sur la manière de mieux établir un lien entre le climat, sa variabilité et la santé des populations de certaines espèces.

Les participants ont pu extraire et analyser des données climatiques, évaluer les risques concernant les espèces et identifier les mesures d'adaptation possibles.



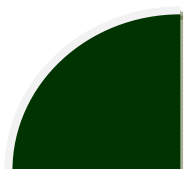
Western Area Peninsula Forest Reserve, Sierra Leone © Elise Belle

En termes de réponses adaptatives (actions possibles qui pourraient aider à réduire la vulnérabilité des espèces), les actions suivantes ont été identifiées en Gambie :

- Restaurer les habitats et les protéger de l'influence humaine
- Améliorer la gestion des AP
- Construire des étangs artificiels
- Mettre en place une stratégie de gestion des feux et des systèmes d'alerte précoce
- Accroître la sensibilisation des communautés sur les feux de brousse et autres questions
- Améliorer la capacité humaine (former les écologistes de terrain)
- Classer en tant qu'AP toutes les zones où se trouvent les espèces
- Améliorer les stocks à travers l'aquaculture et la réglementation de la taille du maillage des filets de pêche
- Saison fermée pendant la période de frai

En Sierra Leone, les participants ont identifié les activités suivantes :

- Mener des campagnes de sensibilisation pour les communautés, et promouvoir une approche communautaire participative
- Plaidoyer et lobbying
- Examiner, modifier et appliquer des lois et les politiques environnementales
- Définir clairement les rôles et responsabilités des ministères et organismes
- Protéger les habitats
- Etablir des programmes de suivi des eaux
- Mener une gestion des forêts efficace



- Créer des corridors internes ou transfrontaliers
- Mettre en œuvre des initiatives en agroforesterie et autres initiatives de foresterie qui soient durables

En ce qui concerne les prochaines étapes nécessaires pour réaliser une adaptation efficace au changement climatique pour la biodiversité, les participants des deux pays pensent que le gouvernement et les autres parties prenantes devraient se concentrer sur les aspects suivants :

- l'augmentation du financement
- la surveillance (biologique, climatique et des feux)
- le renforcement des capacités
- la sensibilisation
- l'amélioration des connaissances
- nouvelles politiques et législation
- la participation communautaire
- les initiatives de subsistance
- la gestion des ressources
- les partenariats et collaborations.

Analyse des lacunes des zones de résilience au changement climatique : étude préliminaire

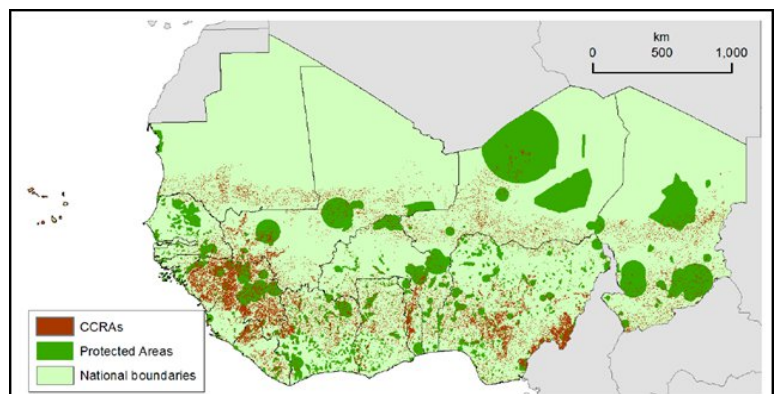
Compte tenu des impacts possibles du changement climatique sur les aires protégées et les espèces, différentes approches ont été développées pour atténuer ces impacts. L'une de ces approches identifie les espèces qui sont susceptibles d'être affectées par le changement climatique, en utilisant la modélisation de la distribution ou les analyses basées sur les traits biologiques.

Une autre approche explorée ici est celle qui consiste à identifier les zones où les impacts du changement climatique pourraient être moins importants. DICE, un partenaire technique dans le projet PARCC, a décrit cette approche et a effectué des analyses afin de tester sa pertinence. L'analyse préliminaire pour l'Afrique de l'Ouest consistait à cartographier les zones éventuelles de résilience au changement climatique (ZRCC) et à mesurer leur degré de protection par le réseau actuel d'AP. De cette

manière, les zones où les variations de température peuvent être moins sévères ont été identifiées.

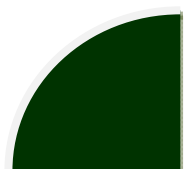
L'analyse s'est basée sur une carte montrant la végétation naturelle sur laquelle de grands îlots de végétation naturelle ont été identifiés comme des polygones et ensuite combinées avec les données de pente et d'aspect. La couche finale des ZRCC a montré des terres qui répondaient aux contraintes d'aspect et de pente et qui se situaient à l'intérieur de ces grands îlots de végétation naturelle.

L'analyse des lacunes permet ensuite de calculer et d'afficher la surface totale des ZRCC au sein de chaque unité de planification ainsi que le pourcentage qui est actuellement protégé. En utilisant des données sur la répartition des oiseaux, produites par BirdLife International et l'Université de Durham, il était possible d'étudier les caractéristiques de la diversité des espèces d'oiseaux et le pourcentage de couverture des ZRCC par unité de planification. On a calculé le nombre d'espèces d'oiseaux trouvées dans les sites de ZRCC. Ces sites ont été définis comme des unités de planification où la couverture de ZRCC était supérieure à 25%. On a ensuite calculé la fourchette de pourcentages de chaque espèce d'oiseau des sites de ZRCC. Pour finir, on a dénombré le nombre d'espèces pouvant être plus vulnérables aux changements climatiques car n'étant pas associées à ces zones de résilience.



Etendue des zones préliminaires de résilience au changement climatique (ZRCC) dans chaque pays d'Afrique de l'Ouest.

Les résultats montrent que, sur une superficie totale de 7.321.631 km² pour la région de planification de l'Afrique de l'Ouest, 524 661 km² sont constitués de ZRCC, avec une couverture de ZRCC différente entre pays, variant de 2,3% en Mauritanie à 41% en Guinée. Le niveau de



protection de ces ZRCC est relativement élevé à l'échelle régionale, avec 22,7% se trouvant dans les AP existantes.

Les ZRCC sont localisées sur des pentes abruptes, les versants nord et les grandes parcelles de végétation. Beaucoup de ZRCC sont déjà protégées, et ces pays disposant de la meilleure couverture d'AP ont tendance à avoir les plus hauts niveaux de protection de ZRCC, ce qui suggère que ces sites sont également bien représentés dans les systèmes nationaux d'AP.

Il n'y avait pas de tendance significative entre le pourcentage d'une unité de planification couverte par les ZRCC et le nombre d'espèces d'oiseaux prévu de s'y trouver. Certaines unités de planification avec un taux de couverture élevé de ZRCC étaient très riches en espèces tandis que d'autres en avaient peu. Une grande richesse spécifique suggère que la conservation de ces sites protège un certain nombre d'espèces dans les zones où le changement climatique pourrait être moins sévère. Ainsi, les planificateurs de la conservation doivent fixer des objectifs pour représenter les ZRCC dans leurs réseaux d'aires protégées, afin qu'elles protègent préférentiellement les zones importantes pour l'atteinte des objectifs concernant les espèces, aussi bien maintenant que dans le futur.

Cette méthode pourrait être utilisée pour compléter la modélisation de la distribution des espèces et les approches basées sur les traits biologiques. L'un des problèmes relatifs aux ZRCC est que nous manquons d'une base factuelle solide pour émettre l'hypothèse que le climat dans ces ZRCC restera stable ou offrira des conditions plus appropriées aux espèces confrontées aux changements de températures et de précipitations.

Cette analyse préliminaire devra être développée de manière plus approfondie à la suite des discussions sur les questions suivantes : la résolution de données, l'utilisation des données nouvellement disponibles relatives à la couverture végétale mondiale, les seuils à utiliser pour définir la présence de ZRCC, les impacts de l'utilisation d'une gamme plus large d'espèces dans l'analyse des ZRCC, et le degré d'importance des ZRCC pour la conservation des espèces menacées ou vulnérables.

Cette analyse préliminaire indique que la cartographie et l'utilisation des ZRCC pourraient être utiles pour :

- a) L'étude de la résilience des aires protégées au changement climatique en Afrique de l'Ouest, en mesurant le degré de couverture des ZRCC par le réseau d'aires protégées existantes, et
- b) L'identification d'aires supplémentaires prioritaires pour la conservation et qui se situent également dans une ZRCC, et qui sont donc moins susceptibles d'être affectées par le changement climatique.

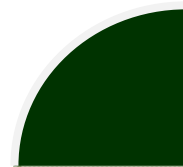
Le rapport complet est disponible sur le portail de données du projet: www.parcc-web.org

Analyse et compréhension des liens existant entre le changement climatique, les aires protégées et les communautés au Togo

Une étude est actuellement en cours dans chacun des cinq pays du projet PARCC afin de mieux comprendre les relations entre le changement climatique (CC), les aires protégées (AP) et communautés, et aider ainsi à développer des stratégies d'adaptation qui pourraient être intégrées dans les politiques nationales de conservation. Ce numéro de la lettre d'information met l'accent sur les résultats préliminaires de cette étude au Togo. Les éditions suivantes donneront les résultats pour les autres pays.

Au Togo il n'existe pas ou peu de documents sur la relation entre les communautés vivant autour des AP, le changement climatique et les AP, mais il existe quelques projets, documents de stratégie et programmes sur ces questions, même s'ils ne font pas explicitement le lien entre les trois composantes. On peut notamment mentionner : la deuxième communication nationale sur le changement climatique, le Programme d'Action National aux fins d'Adaptation (PANA, 2008), le profil de pauvreté du Togo 2006-2011, le projet RIPIESCA¹, et le Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les

¹ Recherche Interdisciplinaire et Participative sur les Interactions entre les Ecosystèmes, le Climat et les Sociétés d'Afrique de l'Ouest



ressources Naturelles (PNIERN) qui inclut le PNADE (programme national d'actions décentralisées de gestion de l'environnement).

Au Togo, des changements brusques de précipitations et températures ont été détectés et coïncident avec certaines sécheresses survenues en Afrique de l'Ouest. La plaine de l'Oti par exemple, dans le nord du pays a connu au cours des cinquante dernières années une forte variabilité climatique, surtout à partir de la fin des années 1960, marquée par la succession de périodes d'excédents et de déficits pluviométriques et un réchauffement sensible au cours des deux dernières décennies.

Les populations locales ressentent certains des phénomènes et changement liés au climat tels que : ensoleillement plus intense, augmentation des températures traduite par des chaleurs accablantes, irrégularité et baisse des pluies, vents très violents en saison pluvieuse, baisse des rendements agricoles, inondations fréquentes, et sécheresses. Seuls 28,23% des populations attribuent ces changements à des changements d'affectation des terres.

Les impacts du changement climatique concernent tous les secteurs d'activité, notamment l'énergie, les ressources en eau, l'agriculture et la santé. Pour ce qui est de l'agriculture, l'élevage et la pêche par exemple, certains impacts des changements au niveau des températures et des précipitations sont :

- Une exacerbation du phénomène d'érosion par ruissellement
- Le réchauffement, assèchement et évaporation plus accrue des eaux de certains étangs et cours d'eau qui sont les sources d'abreuvement des animaux
- Impact négatif sur la productivité de la couverture végétale et des pâturages des animaux des zones de dépressions, favorisant la recrudescence de certaines maladies, notamment la peste aviaire, la trypanosomiase chez les bovins.
- Intrusion permanente d'eau salée dans les cours d'eau, les bassins piscicoles et autres retenues d'eau ; ceci cause la migration des poissons vers d'autres plans d'eau douce, la mort des alevins, et une baisse de la reproductivité.

Les impacts socio-économiques se traduisent par la baisse des rendements agricoles et des revenus, la baisse de la commercialisation des produits agricoles et la montée des prix, l'intensification de l'exode rural, l'accentuation de la famine, le changement dans les habitudes alimentaires, et l'exacerbation de la pauvreté.



Concertation avec les chefs traditionnels, leurs notables et les diverses associations du Canton à Tomety-Kondji © Gabriel Segniagbeto

Dans le cadre de cette étude, des concertations ont été effectuées au sein des communautés afin d'évaluer leur compréhension, perception de la question et les impacts du changement climatique sur leurs activités. Ces concertations ont été effectuées autour des AP suivantes : Oti-Mandouri, Oti-Kéran, Fzao Malfakassa, Abdoulaye, Assoukoko, Togodo-Nord, Togodo-Sud, et Misa-Hohe. Tous les riverains des AP ont signalé les rôles importants joués par les écosystèmes dans leur milieu.

Les riverains de Oti-Mandouri (nord du pays) estiment que le CC se manifeste depuis très longtemps dans leur localité. Ils ont constaté que le climat a brusquement changé à partir des années 1970-1980, avec par exemple l'insuffisance et l'irrégularité, le retard ou l'arrêt précoce des précipitations. A Diguengue en zone forestière, des pluies précoces (dès le mois de février) ont été signalées en 2013. Celles-ci n'ont pas favorisé les pratiques agricoles, car les cultures sur brûlis, pratiques habituelles dans ce milieu, n'ont pas été possibles.

Face aux impacts du changement climatique, aucune action n'est entreprise par la plupart des populations riveraines ou qui vivent dans les AP. Selon les personnes rencontrées, l'idée de se

convertir dans les activités génératrices de revenus (AGR) n'a jamais été évoquée. Ces activités pourraient constituer une solution aux conditions de vie précaire que peuvent connaître les populations riveraines.

Dans la région des Savanes au nord du pays, pour s'adapter à la situation, le mil et le sorgho sont aujourd'hui remplacés par des variétés précoces de sorgho et le maïs. Les sols étant improductifs, certains choisissent, face à leur situation précaire, de s'introduire dans les AP pour l'agriculture ou pour rechercher d'autres ressources afin de satisfaire leurs besoins (par exemple miel ou gibier). D'autres produisent du charbon de bois ou recherchent le bois pour sa commercialisation, ce qui contribue grandement à la destruction des habitats naturels dans les aires protégées.

Des ONG au Togo aident ces populations riveraines à faire face aux effets des changements climatiques :

- l'ONG RAFIA développe des pratiques d'utilisation durable telles que la lutte antiérosive, des AGR comme l'apiculture
- l'ONG Amis de la Terre fait la promotion de l'apiculture dans la zone rétrocédée du Parc National de Togodo-Sud en vue d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines
- Dans quelques villages riverains du Parc national de l'Oti-Kéran, l'ONG AGBOZEGUE aide les communautés pour la planification et la gestion des terroirs villageois

Au niveau du gouvernement, des mesures d'adaptation sont déclinées dans certains documents (notamment ceux cités ci-dessus), mais les stratégies ne prennent pas en compte le lien entre les trois paramètres (CC, communautés et AP), ou ne concernent pas les populations vivant dans ou autour des AP. Il est cependant à noter que la deuxième orientation de la politique nationale de l'environnement prévoit de « *développer la résilience et les capacités d'adaptation des populations aux changements climatiques* ».

Pour conclure, même si les politiques, les stratégies et les programmes n'ont pas encore proposé de solution concrète pour aider les communautés autour des AP à s'adapter au changement climatique et limiter ainsi l'impact de

leurs activités sur les AP, les décideurs nationaux se préoccupent de la question de la vulnérabilité des communautés vivant autour des AP. La sensibilisation est la principale activité des décideurs à ce jour selon les résultats des entretiens, mais des initiatives sont en cours pour aider ces communautés à réduire les effets des changements climatiques et ainsi répondre aux problèmes liés aux impacts des pressions de ces communautés sur les ressources naturelles des AP.

Liens vers les sites internet des partenaires :

UNEP-DEPI www.unep.org/depi
UNEP-WCMC www.unep-wcmc.org
IUCN-PAPACO www.iucn.org/papaco ;
www.papaco.org
IUCN Global Species Programme
www.iucn.org/about/work/programmes/species/
Met Office Hadley Centre
www.metoffice.gov.uk/
DICE University of Kent
[/www.kent.ac.uk/dice/](http://www.kent.ac.uk/dice/)
Birdlife International www.birdlife.org
Durham University www.dur.ac.uk

Tous les rapports de réunion et autres rapports techniques et scientifiques sont disponibles sur le portail de données du projet : <http://www.parcc-web.org>

Contacts:

Regional project manager:
bora.masumbuko@iucn.org

Global project manager:
elise.belle@unep-wcmc.org

Nous sommes ravis de recevoir toute contribution relative au sujet sous forme d'articles, nouvelles, annonces, photos, événements, etc.

Merci d'avance de votre contribution.

